



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 701

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 11 mai 2021, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le règlement n° 701 intitulé : Règlement autorisant une dépense de 753 500 \$ et décrétant un emprunt du même montant pour l'exécution de travaux de stabilisation des berges de la rivière de la Tortue dans le secteur de la rue Delvista.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 5 août 2021.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 9 août 2021.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier